

■ DEUXIÈME PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Rosefflor S.A. en liquidation, Fribourg**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3. Date de la décision: 06.07.2009
4. Echéance de préavis des créances: **28.09.2009**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
Rosefflor S.A. en liquidation, Impasse de la Baume 4,
1727 Corpataux-Magnedens
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 al. 3 CO.

Me Marc-Antoine Pürro, notaire
1701 Fribourg

05214340